

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	10004520
Taille de pneu valide	175 / 65 R 14 C
LI / SI / PR	90 / 88 T, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Mirage
Profil	MR200
Sonderpostenkategorie	DOT
Photo de dégats	DOT





Informations techniques

Numéro d'article	10004520
EAN	4040658135255
Taille de pneu valide	175 / 65 R 14 C
LI / SI / PR	90 / 88 T, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Mirage
Profil	MR200
M+S	M+S
Résistance au roulement	D
Adhérence sur sol mouillé	С
Bruit de roulement [db]	72

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.



Niveau de bruit de roulement	В
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 117,ECE 54
Nettogewicht [kg] (gültig)	7,10
Taille de jante recommandée	5J
Taille de jante autorisée	5.50J
Pression maximale de l'air [bar]	3,75
Largeur du pneu [mm]	177
Diamètre extérieur du pneu [mm]	584
Stat. Rayon (SLR) [mm]	269
Circonférence de roulement [mm]	1770
Profondeur du profil [mm]	8,1
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
90 T	600	190	Single	3,75	
88 T	560	190	Twin	3,75	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.